

## Compte-rendu de la réunion du 19 Janvier 2014

*Présents :* G. ANEDDA, C. BAN, J. BARON, S. BATAILLARD, P. BIENMULLER,  
E. BLOND, D. BONGARDEN, A. CHOIGNARD, G. DACOSTA, A. DUROY,  
D. KUDELKA, D. LUTTENAUER, J. POULETTE, Y. TOCHOT, J. VALET.

### ORDRE DU JOUR

- Le mot du Président.
- Bilan Financier 2013.
- Bilan des cartes de pêches 2013 / 2014.
- Contrôles effectués par notre Garde Particulier.
- Bilan alevinage 2013, prévisions 2014.
- Démission de 2 membres du Comité et remplacement.
- Repas de fin d'année du Comité, date et lieu.
- Réhabilitation ruisseaux « Rorbe et Bié » avancement des travaux.
- Cartes de pêche « Internet ».
- « Le Pêcheur de France » organisation de la distribution.
- Liste du matériel appartenant à la l'AAPPMA.
- Travaux futurs de Mise à l'eau et de Frayères.
- Date de l'Assemblée Générale.
- Questions diverses.

### 1. Mot du Président :

Le Président Yves Tochot prend la parole pour accueillir et remercier l'ensemble des membres du Comité. Il énumère les différents sujets abordés au cours de la réunion.

### 2. Bilan Financier 2013 :

Julien BARON (Trésorier) fait le point sur le bilan financier de l'année 2013 en détaillant les recettes, les dépenses et l'actif de l'exercice.

Une bonne année en générale ; un bilan positif, malgré des dépenses d'alevinage particulièrement importantes en 2013 ; prouvant ainsi la bonne santé de notre Société. L'accent mis sur la satisfaction des pêcheurs à voir leurs parcours bien aleviné, reste le maître mot de notre AAPPMA.

Détail du Bilan : Recettes : 18.160 € - Dépenses : 15.817 € - Avoir cumulé au 31/12/2013 : 5.686 €.

### 3. Vente de Cartes de pêches 2013 / 2014 :

#### COMPARATIF PERMIS DE PECHE 2012 / 2013

TYPE DE CARTES	2012	2013	ECART
MAJEURE	78	90	+ 12
MINEURE	7	12	+ 5
FEMME	5	4	- 1
DECOUVERTE	46	21	- 25
JOURNALIERE	20	7	- 13
HEBDOMADAIRE	4	2	- 2
CARPE NUIT	7	7	=
URNE	0	4	+ 4
TOTAL	167	147	- 20

#### BILAN CARTES DE PECHE AU 15/01/2014

CARTES PAPIER	NOMBRE	OBSERVATIONS
MAJEURE + NUIT	4	
MAJEURE	18	
DECOUVERTE FEMME	1	
DECOUVERTE MINEUR (12 / 18 ans)	1	
DECOUVERTE (- 12 ans)	1	
TOTAL	25	
<b>CARTES INTERNET</b>		
MAJEURE INTERFEDERALE / URNE	1	
MAJEURE + NUIT	1	
MAJEURE	6	
DECOUVERTE (- 12 ans)	1	
TOTAL	10	
TOTAL GENERAL	35	

On constate sur l'année 2013 d'une baisse générale des cartes, mais une remontée satisfaisante des cartes « majeure » et « mineure ». Un bon présage pour 2014 qui enregistre déjà 35 cartes sur la 1<sup>ère</sup> quinzaine de Janvier 2014.

#### **4. Contrôles effectués par le Garde Particulier.**

En contrepartie de ses bons et loyaux services, notre « Garde Particulier » Sébastien BATAILLARD de Colombier-Fontaine, reçoit de notre AAPPMA la rétribution annuelle suivante : Carte de pêche, abonnement au « Pêcheur de France » et 50 € pour couvrir ses frais d'essence.

Cette année, tous les contrôles faits par notre Garde seront renseignés sur un carnet de visite, afin de connaître en détail d'une part connaître l'origine des pêcheurs venant pêcher dans notre secteur, mais aussi renseigner ceux-ci sur les actions que nous mettons en place et signaler toutes les anomalies rencontrées sur les bords de nos cours d'eau.

De plus il vérifiera lors de ses contrôles que tous les panneaux « d'interdiction / réserve » sont bien en place tant sur le parcours du canal que sur le Doubs. Il pourra fournir également des explications aux pêcheurs sur les nouvelles « cartes de pêche Internet ».

#### **5. Bilan alevinage 2013, prévisions 2014 :**

Comme annoncé ci-dessus, l'alevinage 2013 n'a pas failli à son devoir puisque pas moins de 6.178 € ont été consacrés à la mise en place de poissons.

Pour rappel : Truites : 400 kg – Brochets : 200 kg – Carpes : 550 kg – Gardons : 50 kg

2014 devrait voir un léger ralentissement, seuls des alevinages de truites et brochets seront mis en place suite à l'avis prononcé ce jour par les participants.

La décision finale interviendra lors de l'Assemblée Générale de L'AAPPMA qui aura lieu le 09 Février 2014 à 9h30.

#### **6. Démission et remplacement de 2 membres du Comité :**

Comme nous l'avons annoncé précédemment, Messieurs Bernard COUCHOT et Marcel TOTEMS ont souhaité démissionner du Comité pour raison personnelle.

Deux nouvelles personnes ont proposé leur candidature. Il s'agit de Messieurs Claude BAN de Longeville et Alain CHOIGNARD du Châtelot. Ces 2 personnes entreront dans leur fonction après avoir été élues, comme il se doit, lors de l'A.G du 09 Février 2014.

#### **7. Repas annuel du Comité :**

Comme chaque année, le Comité se réunit autour d'un repas convivial où sont invitées les épouses de chaque membre actif afin de récompenser toutes ces personnes pour leurs bons et loyaux services. Cette année le choix du lieu s'est porté vers le restaurant des « 3 cantons » à Lougres. Le repas aura lieu le 08 Février 2014 à 12h00. A charge à notre Président de prendre les réservations.

#### **8. Réhabilitation des ruisseaux de « Rorbe et du Bié » :**

Concernant le « Rorbe » son nettoyage est quasiment terminé, l'endroit difficile d'accès situé vers la gare de Colombier-Fontaine, constitué de ronces et d'épineux, vient d'être en majeure partie nettoyé par la CC3C. Reste à dégager le talus des branchages restants, ceci sera fait lors de la reprise des travaux courant Mars / Avril prochain.

Un essai va être également fait le long du ruisseau du Bié par la CC3C afin de voir si tout se passe bien. A suivre !

#### **9. Cartes de pêche « Internet » :**

Une convention vient d'être signée entre la F.N.P.F et notre Dépositaire (Droguerie EUREKA « Mme PETREQUIN ») de Colombier-Fontaine, visant à délivrer des cartes de pêche « Internet ». Nous rappelons que notre Dépositaire peut encore délivrer des cartes « Papier » et que nous sommes entrain de mettre en place le matériel nécessaire visant à lui faire délivrer des cartes « Internet ». Ce qui facilitera grandement la tâche de notre dépositaire et permettra ainsi à toute personne d'avoir accès à ces nouvelles cartes de pêche. Les anciennes cartes étant appelé à disparaître dans un avenir proche.

### **10. Demande de subvention Mairies d'Etouvans et Colombier-Fontaine :**

La demande de subvention demandée à la Mairie de Colombier-Fontaine, nous a été accordée en remerciements des travaux de réhabilitation des ruisseaux « le Rorbe et le Bié ». Une somme de 300 € a donc été versée à notre Association.

Gageons que la Mairie d'Etouvans fasse de même pour nous aider dans notre action qui permet également aux habitants de nos 2 villages de profiter pleinement de promenade le long de ces 2 beaux ruisseaux.

### **11. Sécurisation des cours d'eau / Lignes Haute Tension :**

Le 18 Novembre 2013, nous avons transmis à la Fédération un état des lieux des lignes HT et électriques traversant nos cours d'eau.

Une première rencontre a eu lieu entre ERDF et la Fédération du Doubs, afin de faire le point sur les besoins des AAPPMA en ce qui concerne les panneaux « Prudence sous les lignes » dont la pose sera faite par les chantiers départementaux.

Nous serons tenus au courant des futures démarches très prochainement !

### **12. Mise en place de « Frayères » et « Mise à l'eau » :**

Afin de bien poser le problème de la mise en place de « Frayères à Brochets et Truites » et de « Mise à l'eau » pour les barques, les membres du Bureau se retrouveront le 15 Février 2014 à 9h00 vers le garage Taverne, pour aller visiter tous les lieux propices à ces futurs travaux.

Suite à cette visite, une demande sera faite à la Fédération du Doubs afin d'obtenir son accord et sa participation au financement des frais engagés.

### **13. Prochaine Assemblée Générale :**

Rappel : La date de la prochaine Assemblée Générale de l'AAPPMA de Colombier-Fontaine se tiendra le 09 Février 2014 à 9h30 à Colombier-Fontaine, salle communale.

### **14. Questions divers :**

. Alain CHOIGNARD du Châtelot, signale avoir vu 2 brochets morts de belle taille dans son secteur.

Question : est-ce des brochets provenant du dernier alevinage ? L'alevinage pratiqué dernièrement (Novembre 2013) est-il bien adapté au niveau de la saison ?

Des renseignements vont être pris au niveau de pisciculteurs pour avis sur le meilleur moment pour aleviner en brochets. A suivre !

A ce sujet, voici une adresse internet qui parle du cycle de vie des brochets (très intéressant). [http://www.charreysursaone.fr/documents/portal417/292335\\_cyclebrochet.pdf](http://www.charreysursaone.fr/documents/portal417/292335_cyclebrochet.pdf).

De plus Alain CHOIGNARD signale que la mise en place de « Frayères » est beaucoup plus importante que d'installer des « mises à l'eau ».

En effet, la naissance de jeunes poissons est primordiale pour le repeuplement de notre rivière, il faut donc privilégier la mise en place de « Frayères » tout en étudiant les possibilités de créer des mises à l'eau pour le plaisir des pêcheurs en barque.

. Alevinage du ruisseau « Le Rorbe » : après réflexion, le Comité décide de ne pas aleviner ce ruisseau étant donné les travaux d'assainissement qui démarrent rue des Grands champs à Etouvans, risquant de provoquer des rejets possibles d'eau polluée dans le ruisseau.

. Jean VALET propose de regarder plus en détail la possibilité de mettre en place une « frayère à truites » dans le ruisseau « le Bié » de Colombier-Fontaine. Cet endroit situé derrière les écoles primaires de Colombier jusqu'au terrain de football permettrait (en laissant la nature telle quelle) aux truites de frayer tranquillement sous les buissons recouvrant le ruisseau à cet endroit. Idée intéressante à creuser plus en avant !

. Pierre BIENMULLER et Goerges DACOSTA ont dressé la liste du matériel appartenant à la Société de pêche de Colombier-Fontaine.

Cette liste fait apparaître une quantité importante de matériel de tout genre qui pourrait être utilisé en cas de manifestations en tout genre.

La question se pose quant au stockage du matériel et comment en profiter pleinement ?

Une des solutions pourrait être de céder ce matériel à « L'Union des Sociétés » de Colombier-Fontaine afin que ce matériel profite pleinement à tous, lors de manifestations locales.

La question sera posée par notre Président lors de la prochaine réunion de l'U.D.S.

. Alain DUROY nous signale que certaines personnes du village souhaiteraient se joindre à nous pour nous aider dans les travaux de nettoyage des ruisseaux.

C'est avec grand plaisir que nous acceptons l'aide de bénévoles lors de ces travaux.

A charge aux membres du Comité de prévenir les personnes des dates et heures convenues pour effectuer ces travaux. D'avance merci à ces personnes !

. Et pour finir, Merci à Alain DUROY pour l'apéritif qu'il a offert à toute l'assemblée à l'occasion de son Anniversaire.

Fin de la réunion 11h30

Le Président

Yve TOCHOT